



Procès-Verbal

Commission de Promotion de l'Arbitrage

N° 01
31 octobre 2018

Présent(e)(s) Evelyne Autin, Présidente de la Commission
Patrice Guet – Daniel Moulet
Jean-Marc Mazel – Président de la Commission Départementale des Arbitres

Excusés Didier Gantier, Jean-Luc Rouinsard

1. Mise en place de la Commission

M. Daniel Moulet, Secrétaire Général du District, met en place la Commission.
Mme Evelyne Autin a été nommée Présidente de la Commission par le Comité de Direction.
M. Patrice Guet est désigné secrétaire de séance.

2. Objectifs de la Commission pour la saison 2018-2019

Les objectifs prioritaires de la Commission de Promotion de l'Arbitrage pour la saison 2018-2019 ont été fixés par la Direction Technique de l'Arbitrage, lors du séminaire de juin 2018 réunissant les présidents des ex commissions CDDRFA (Commission Départementale de Détection Recrutement et Fidélisation des Arbitres) rebaptisées en CDPA (Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage).

Ces objectifs sont :

- 1) Former les référents en arbitrage des clubs du District 44,
- 2) Recruter des arbitres féminines avec une progression de cet effectif féminin de +15 % par saison.

Concernant la formation de référents en arbitrage, la Commission souhaite limiter le nombre de participants par session d'information afin de rendre celle-ci plus pertinente et plus enrichissante pour les présents.

Aussi, après avoir fait le point sur la liste des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage (article 47 Sanctions sportives) établie par la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage dans son PV n°1 du 26/09/2018, la Commission décide de mettre en place une session d'information à l'attention des clubs de Loire-Atlantique actuellement en 2^{ème} ou 3^{ème} année d'infraction au regard de cet article 47.

Cette session se déroulera le **samedi 24 novembre 2018 de 9H00 à 12H00**, salle Claude Simonet au District de Football de Loire-Atlantique.

Concernant le recrutement d'arbitres féminines, afin de pouvoir atteindre l'objectif visé, la CDPA et la CDA souhaitent :

- une communication plus efficace sur l'arbitrage féminin tant au niveau de la Ligue des Pays de la Loire qu'au niveau du District de Loire-Atlantique
- la mise en place de formations complémentaires, une seule formation spécifique féminine ayant été planifiée.

En début de saison 2018-2019, l'effectif arbitres du District 44 compte 9 arbitres féminines, à savoir :

- Bouget Laurane
- Dubreil Clémentine
- Forest Charlotte
- Guérard Coralie
- Lépicier Léonie

- Lescouëzec Gwendoline
- Perrinel Julie
- Praud-Nkoulou Miya
- Ribault Joséphine

Le recrutement d'au moins 2 arbitres féminines sur la saison permettrait ainsi d'atteindre l'objectif fixé.

3. Actions retenues par la Commission pour la saison 2018-2019

N° action	Action détaillée	Date réalisation prévisionnelle	Porteur de l'action
Communication			
1	Remettre la vidéo sur le référent en arbitrage en accès « Actualités » sur le site Internet du District 44	Au plus tôt	Daniel Moulet
2	Passer une information sur les dates de la formation d'arbitre – Session de janvier 2019 (12, 13 et 19)	Au plus tôt	Evelyne Autin
3	Mettre en place un stand Action de sensibilisation du rôle de l'arbitre lors de la journée 'Soyons PRETS' le 11 mai 2019 à Machecoul (stand obligatoire dans les rotations)	Mai 2019	Daniel Moulet Services civiques
Référents en arbitrage			
4	Assurer une session d'information sur le rôle du référent en arbitrage aux clubs en 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année d'infraction (article 47 du statut de l'arbitrage)	24/11/2018	Evelyne Autin (avec tous les membres de la commission)
Arbitres			
5	Effectuer une enquête auprès des arbitres n'ayant pas renouvelé leur licence cette saison sur les causes de leur arrêt	Au plus tôt	Président de la CDA Didier Gantier (avec tous les membres de la commission)
6	Poursuivre le Challenge de l'Arbitrage	Juin 2019	Patrice Guet

La Présidente,

Evelyne Autin



Le Secrétaire de séance

Patrice Guet

